

SOINS PALLIATIFS CONFÉRENCE

À L'HEURE OÙ CERTAINS CANTONS SUISSES LÉGIFÈRENT EN MATIÈRE DE SUICIDE ASSISTÉ, LA PROVINCE DU QUÉBEC A PROMULGUÉ IL Y A UN PEU PLUS D'UNE ANNÉE UNE NOUVELLE LOI SUR L'AIDE MÉDICALE À MOURIR EN L'INSCRIVANT COMME UNE INDICATION PALLIATIVE. PAR CONSÉQUENT, LES SOIGNANT-E-S SONT DAVANTAGE CONFRONTÉ-E-S À ACCOMPAGNER LES PERSONNES SOUHAITANT TERMINER AINSI LEUR VIE, NOTAMMENT DANS LES ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES. CES PRATIQUES QUESTIONNENT LES PRINCIPES ET VALEURS DES SOIGNANT-E-S TANT AU PLAN PROFESSIONNEL QUE PERSONNEL.

8 MARS 2017 - 17H30
HAUTE ECOLE ARC SANTÉ
STRATE J
ROUTE DE MOUTIER 14
2800 DELÉMONT

CETTE CONFÉRENCE, LIBRE ET GRATUITE, S'INSCRIT DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE SCIENTIFIQUE INTITULÉE « DE LA RECHERCHE À LA FORMATION : OPÉRATIONNALISATION ET INNOVATION PÉDAGOGIQUE », QUI SE DÉROULERA LE 9 MARS 2017 À 9H15 DANS NOS LOCAUX.

L'AIDE MÉDICALE À MOURIR AU QUÉBEC, LE SUICIDE ASSISTÉ EN SUISSE : QUELS ÉCUEILS ET ENJEUX POUR LA PRATIQUE SOIGNANTE !

MME DIANE TAPP, INFIRMIÈRE, PHD, PROFESSEURE
À LA FACULTÉ DES SCIENCES INFIRMIÈRES DE L'UNIVERSITÉ DE LAVAL, QUÉBEC
MME TAPP CENTRE SES RECHERCHES SUR LES SOINS
PALLIATIFS ET LES SOINS INFIRMIERS

SUIVI D'UN DÉBAT AVEC :

M. MICHEL PÉTERMANN, INFIRMIER ET DIRECTEUR
DE LA FONDATION RIVE NEUVE, BLONAY

DR TONY TAI, MÉDECIN CHEF ADJOINT, ÉTABLISSEMENT HOSPITALIER DU NORD VAUDOIS, UNITÉ DE SOINS PALLIATIFS, ORBE

WWW.SANTE.HE-ARC.CH